

## Le supérieur asphyxié

Alors que dans l'indifférence générale des médias français, les étudiants depuis deux ans manifestent partout dans le monde contre les réformes libérales qui touchent les universités, en France aussi elles sont frappées par les soi-disant réformes. Au Chili, au Québec, en Espagne, en Bulgarie, en Turquie, en Colombie, au Costa Rica, en Italie, partout le processus est le même : aligner les universités sur le "modèle" nord américain. Et toujours la même idéologie libérale de privatisation (en France on dit "autonomie"), de recherche dévoyée au service d'intérêts particuliers et lucratifs, pilotée par les entreprises - alors que la recherche devrait être au service de tous -, de frais de scolarité en perpétuelle hausse, empêchant les classes populaires d'accéder aux études supérieures. Cette politique est associée à un démarrage agressif des banques qui ne se contentent pas de ruiner les familles, les agriculteurs, les petits propriétaires ou les états, enchainent les étudiants à des prêts pharaoniques qu'ils ne pourront évidemment pas rembourser quand la crise fait monter le chômage des jeunes et que la politique libérale retarde les départs en retraites des actifs. Les universités sont mises en concurrence entre elles, au nom de la course aux classements internationaux, qui induit de plier l'université française à des critères anglo-saxons (LMD, publications en anglais,...) contraires à son histoire et son esprit universaliste.

### La continuité sans changement

En France, la loi Pécresse dite LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) de 2007 a délégué aux universités la gestion de leurs activités et de leur masse salariale. Cela a installé une logique libérale dans les universités, avec une recherche de financements extérieurs et l'augmentation des frais d'inscription et de scolarité, la création de diplômes directement liés à

l'entreprise et à ses besoins, donc influant directement sur les contenus, formatés par l'idéologie libérale, le "sacrifice" de formations "non rentables" et de la recherche pure.

Mais là aussi le changement annoncé au printemps 2012 n'a pas eu lieu, bien au contraire. La loi Fioraso entérine la poursuite de la mainmise du fric sur l'université : déficits, frais d'inscriptions illégaux, sélection, appel à fonds privés. Car les enveloppes globales attribuées sont insuffisantes, et l'Université manque d'argent, et certaines sont asphyxiées, en déficit depuis deux ans. La masse salariale représente 80% de leur budget, c'est là qu'on rogne ; des cours sont fermés, les amphis et des TD sont surchargés, des universités délocalisées (comme celle de Béziers qui dépend de Montpellier) menacent de fermer.

### Toujours plus d'inégalités

Au final, les classes aisées continuent d'envoyer leurs enfants dans les bonnes filières des bonnes universités, leur ouvrant un avenir professionnel serein, tandis que les classes moyennes ont de plus en plus de mal à financer les études de leurs enfants (hausse des droits, crise du logement et loyers astronomiques,...). Les classes populaires se voient fermer les portes des études supérieures, avec un système de bourses opaque qui ne suffit plus à les financer. Un étudiant sur deux travaille, ce qui obère ou ralentit ses chances de succès.

Comme les étudiants chiliens en lutte depuis deux ans, nous réclamons des études supérieures de qualité et gratuites pour toutes et tous, des logements étudiants en quantité suffisante, un financement des études qui ne soit pas un racket bancaire, une recherche indépendante de l'industrie et de la finance.

Directeur de la publication : Olivier Cuzon  
Imp par nos soins n° de CPPAP 0414 S 05227

## Le syndicat vit des cotisations : adhérez, réadhérez !

### Bulletin d'adhésion 2013 - 2014

Nom : ..... Prénom : .....  
Actif(ve) Retraité(e) **cotisation divisée par 2**  
Temps complet Temps partiel  
Quotité : .....  
Grade précis (ex : PE, Instit., PLP, contractuel-le, certifié-e, stagiaire, ASEN, Administratif...) .....  
Adresse personnelle : .....  
Tél. : .....  
Adresse de l'établissement : .....

Montant de la cotisation annuelle : .....  
Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29

Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail

Mon mail : .....@.....  
J'accepte d'être le/la correspondant/e de SUD éducation 29 dans mon établissement (pour les collèges ou lycées) :

SUD éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour m'adresser ses publications. Je demande à SUD éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à SUD éducation 29.

Date : ..... Signature

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	5 €
+ de 600 €	13 €
+ de 750 €	24 €
+ de 900 €	40 €
+ de 1000 €	49 €
+ de 1100 €	58 €
+ de 1200 €	68 €
+ de 1300 €	80 €
+ de 1400 €	92 €
+ de 1500 €	105 €
+ de 1600 €	122 €
+ de 1700 €	138 €
+ de 1800 €	157 €
+ de 1900 €	173 €
+ de 2000 €	189 €
+ de 2100 €	207 €
+ de 2200 €	226 €
+ de 2300 €	245 €
+ de 2400 €	264 €
+ de 2500 €	284 €
+ de 2600 €	306 €
+ de 2700 €	328 €
+ de 2800 €	351 €
+ de 2900 €	375 €
+ de 3000 €	399 €
+ de 3100 €	425 €
+ de 3200 €	450 €
+ de 3300 €	477 €
+ de 3400 €	505 €
+ de 3500 €	534 €

# éducation SUD 29 Solidaires Du changement, oui ! Mais pour aller où ?

Dispensé de timbrage Brest CTC déposé le 06/11/2013

SUD éducation PRESSE  
DISTRIBUÉE  
LA POSTE  
2, rue Amiral Nielly  
29200 Brest

novembre 2013 n° 127

L'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle majorité s'est faite sur le thème du changement. Dans l'éducation, ce changement était attendu, pour rompre avec les années sombres de suppressions massives de postes, d'éradication des RASED, du livret personnel de compétences (LPC) et du fichage des élèves (Base Elèves, ...), des programmes crétinisants, de la culture de l'évaluation et du management à tous les niveaux, de la disparition de la formation, du bac pro en 3 ans, de la disparition de filières entières dans le secondaire, des cadeaux financiers aux écoles privées, de la répression syndicale (désobéisseurs, service minimum, déclaration préalable de grève,...), de la semaine de 4 jours et de l'aide personnalisée, de la hiérarchie de plus en plus pesante, infantilisante et injonctive, de la précarisation des personnels....

A l'aune des préconisations de la très libérale Commission Européenne, du FMI et de l'OCDE, le bilan d'une libéralisation du service public et de sa mise en concurrence est unanimement négatif.

### Quel changement voulons-nous ?

Pour certains, le changement serait le retour à un "avant", vieille rengaine des salles de profs, idéalisation d'un âge d'or fantasmé. Pour nous, le changement ne peut pas se faire par un retour en arrière, mais par des avancées démocratiques redonnant toute sa place au service public laïc de l'éducation. Jeter de nouvelles bases pour l'édu-

cation en faisant évoluer les grands principes qui l'ont fait naître, c'est la voie que nous voulons voir suivre, à l'encontre d'une école libérale du chiffre et du tri social : nous voulons une école pour tous, laïque, gratuite, généreuse, ouverte, accueillante, bienveillante, qui éduque pour émanciper et libérer, hors de toute pression politique, religieuse et économique.

### Sous couvert de la Refondation Peillon...

C'est bien une Refondation que nous propose Peillon. Certains s'en réjouissent. Mais que met-on réellement sous ce terme ? L'école va-t-elle

changer maintenant ? La réponse est "oui". Nous allons voir changer l'école, mais pas dans le sens que nous espérons. Pour exemple, le financement des écoles privées n'est pas remis en cause, pas plus que le service minimum, le fichage, la chasse aux sans-papiers... C'est au contraire une continuation et une amplification des politiques libérales qui sont menées.

Éduquer ce n'est pas conforter les hiérarchies sociales, ce n'est pas tout subordonner à l'employabilité future des élèves et des étudiant-e-s. Le service public d'éducation doit avoir pour mission de former des personnes libres, égales, responsables, critiques. Il faut promouvoir les pratiques et valeurs coopératives d'entraide, entre collègues et entre élèves pour construire ensemble une autre école dans une autre société, égalitaire et émancipatrice.



# Réformes tout azimut dans l'Education nationale : état des lieux de chantiers bien mal engagés

## Les rythmes en primaire

Darcos avait changé la semaine de classe en primaire, passant de 9 demi-journées à 8, et réduisant le nombre de jours de classe, alors que les horaires journaliers restaient aussi lourds. S'ajoutait à cela la double peine pour les élèves en difficulté avec l'Aide Personnalisée. Nous pouvions légitimement espérer que le nouveau gouvernement, en prenant ce dossier prioritairement, le ferait avancer positivement, en revenant à plus de jours de classe, mais moins longs, et en profitant pour faire un geste vers les enseignants en réduisant leur temps de travail, en compensation d'une réduction des grandes vacances, en supprimant l'Aide Personnalisée.

### Les élèves comme alibis

Nous connaissons aujourd'hui la nouvelle organisation, dont l'alibi est le rythme des élèves. Ni le temps de présence à l'école de l'élève ni celui de l'enseignant ne sont réduits. Les grandes vacances n'ont pas été touchées. Pour faire accepter aux mairies le poids des Temps Activités Péri-éducatives, l'Etat leur a donné plus de pouvoir sur l'organisation locale, rompant l'équilibre des Conseils d'Ecole. Le choix des horaires des écoles se fait désormais directement entre l'administration (IEN, DASEN) et les municipalités, sans l'avis des premiers concernés, les enseignants. Ainsi se mettent en place, dans l'urgence, de façon plus ou moins chaotique, des activités pas nécessairement gratuites, dont l'offre et la qualité sont très variables d'une commune à l'autre, accentuant les inégalités territoriales pour l'accès à la culture.

## Les programmes du primaire

En 2008, l'unanimité s'est faite contre les programmes du primaire, écrits sous la dictée d'idéologues réactionnaires, niant toute pédagogie, installant des programmes centrés sur les savoirs, les apprentissages mécaniques et excluant toute idée de progrès et d'intelligence. Aujourd'hui (on dirait presque " enfin ! ") Peillon lance la rédaction de nouveaux programmes pour... 2015 ! Il installe un Conseil Supérieur des Programmes et demande aux enseignants de faire du tri sélectif dans les programmes de 2008, comme si l'on pouvait isoler telle ou telle partie, quand c'est l'idéologie globale du texte qui est à rejeter. Mais dans ce CSP, pas un seul enseignant pour écrire les programmes de 2015. Personne qui connaisse la réalité des classes.

### Un alourdissement probable

Comment vont-ils travailler ? Face à des programmes trop lourds (les programmes de 2008 ont été rédigés pour 26 heures de classe, puis compactés par le même Darcos pour 24 heures !), des allègements sont nécessaires, voire vitaux ! Comment et dans quelle discipline, sur quelles notions, vont se faire les choix ? Le nombre de matières enseignées en primaire a augmenté : langue vivante, informatique, etc... alors que les autres matières restaient identiques dans leurs contenus et que dans le même temps on perdait deux heures d'enseignement hebdomadaire.

D'autant que les membres du CSP, ignorant la réalité de la classe, risquent de donner pour leurs programmes des volumes horaires d'exactement 24 heures, à la seconde près, ignorant que 24 heures à l'école ce n'est pas 24 heures d'enseignement ; il y a les récréations, les déplacements, l'appel, etc... qui réduisent le temps d'enseignement significativement, qui sont dans le service des enseignants, et que l'on ne peut supprimer (d'ailleurs, une demi-journée de plus, c'est aussi une récréation de plus...).

## Vers une nouvelle organisation administrative ?

C'est un point de la Refondation qui est passé un peu inaperçu, mais dont on va beaucoup entendre parler : le nouveau cycle CM / 6ème, cheval de Troie d'une pensée qui chemine sournoisement depuis des années chez les technocrates du ministère et les penseurs libéraux de tout poil. Derrière cette nouvelle organisation, il y a l'intention de profondément changer l'organisation administrative de l'éducation nationale et de remettre en cause le statut des enseignants. Comment ? Pas en rendant les établissements primaires autonomes, comme le précédent gouvernement l'envisageait avec les EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire), expérimentés dans 4 départements.

Mais en supprimant l'échelon de la circonscription dans le premier degré et en rattachant administrativement les écoles à leur collège de secteur. Les directeurs d'école deviendraient dans les faits des adjoints du principal. Quant aux IEN, dessaisis d'équipe, de bureau, de secrétaire et de circonscription - ils deviendraient bien des inspecteurs pédagogiques départementaux, simples exécutants du DASEN. Il reste le verrou de la collectivité de rattachement à faire sauter (mairie pour les écoles, département pour les collèges), mais justement, le gouvernement a dans ses cartons une loi de décentralisation...

### Alignement des statuts et des temps de service

Or il est assez difficilement imaginable que dans le même cycle on garde des enseignants de statut et de temps de service dif-

férents. Pour le primaire, on tendrait vers un assèchement de la polyvalence (seulement 5 matières - sur 13 enseignés - au concours du CRPE), tandis que dans le secondaire réapparaît la bivalence. Avec à terme la fusion des statuts ... et des temps de service ! Mais quel temps ? 18 heures ? 27 heures ? Cette fusion des statuts est facile à réaliser au niveau de la formation initiale dans les nouveaux ESPE : une seule formation commune pour tous les enseignants. On ne peut non plus négliger la tentation larvée de détacher la maternelle du tronc Education Nationale pour la greffer sur un pôle "Petite Enfance" municipalisé.

### Vers un dispositif managérial

Cette organisation verticale collège-école permet d'établir une continuité managériale sur le fichage, l'évaluation des élèves, et sans doute aussi sur les orientations pédagogiques, avec même - cauchemar suprême - la possibilité de recrutement pour le chef d'établissement. Cela mettrait également un terme aux résistances des directeurs désobéisseurs, les principaux et leurs secrétaires se voyant confier tout le travail administratif.

Et bien évidemment, cela ne peut se concevoir sans le volet "économies budgétaires" : avec des enseignants formés pour enseigner de la maternelle à la 3ème, moins de remplaçants, de RASED, de CoPsy, etc...

Le MEDEF en rêve, Peillon y travaille, en créant les ESPE.



Le tout s'inscrit dans le développement de l'école des compétences, qui assigne au système éducatif l'objectif de former des travailleurs/euses flexibles, adaptables, traçables, individualisés, en concurrence les un-e-s avec les autres, sans organisation ni protection collective.

C'est pourquoi nous pensons que les programmes de 2015 seront une réécriture de ceux de 2008, poussant la logique libérale encore plus loin, et ouvrant la porte à une forme de bivalence des enseignants du primaire, cassant leur spécificité... et leur statut ?

## Réforme du collègue

Alors que Peillon réaffirme haut et fort que le collège unique sera préservé, dans les faits c'est l'inverse qu'il prépare. Dans son projet, le temps de l'élève sera scindé en trois : un tronc commun identique pour tous, des enseignements complémentaires différenciés et des activités de renforcements (soutien etc...). C'est donc bien de parcours différenciés qu'il s'agit. Le choix des enseignements complémentaires permettra le renforcement des inégalités dans l'éducation et organisera un tri précoce des élèves, contrairement à ce qu'affirme le ministre. Les mots disent bien ce qu'ils veulent dire : un tronc commun, cela veut dire des branches distinctes. Donc pas de collège unique ! Nous sommes très loin de nos revendications pour une scolarité obligatoire commune jusqu'à 18 ans, polyvalente et polyculturelle, pour tous.

Le socle commun et le Livret personnel de Compétence seront maintenus, même si leur forme et une partie de leur contenu sont appelés à varier. Le principe de l'individualisation des parcours et de l'évaluation à tout prix est maintenu, à la grande joie du patronat et des instances libérales internationales.

Comme au primaire et au lycée, l'aide pédagogique aux élèves en difficulté sera externalisée de la classe, malgré le bilan négatif des dispositifs déjà en place. Peillon s'obstine à poursuivre la politique néfaste de ses prédécesseurs.

En ligne de mire, avec la tripartition du temps des élèves, la refonte du statut des personnels enseignants a été annoncée par Peillon pour la fin 2013, avec à l'esprit une constante depuis Allègre et Royal : augmenter le temps de présence des personnels dans les établissements.

## ESPE, vers un nouveau métier

Les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education sont, selon Peillon, " la pièce maîtresse de la Refondation ". Autant dire l'artillerie lourde. La formation initiale est construite autour d'un référentiel de compétences professionnelles, applicables dès la rentrée à tous les personnels. Il redéfinit tous les métiers, d'enseignant, de CPE, de documentaliste. Leur mission ? Conduire tous les élèves " à l'insertion professionnelle ", " objectif de l'instruction et de l'éducation ". (JO 18/07/2013). C'est très clair : les enseignants sont chargés de produire et de livrer aux entreprises une main d'œuvre docile et à moindre coût.

### La formation soumise aux injonctions libérales

Intégrées aux universités de plus en plus autonomes, et ainsi appelées à rechercher des financements privés auprès des entreprises, les ESPE sont donc chargées de former les nouveaux enseignants selon ces injonctions libérales, directement inspirées par la politique européenne. Tous les personnels en formation suivront une partie commune (14 compétences) et une partie spécifique (5 compétences). Du fait de l'autonomie des universités, la formation varie selon les territoires : même squelette idéologique pour tous (le référentiel), mais contenus et volumes horaires différents suivant les ESPE. Peut-on encore parler d'éducation nationale ?

### La casse du statut d'enseignant

Si le concours est maintenu, comme " jalon " de la formation, il va se trouver en concurrence avec la formation : les reçus au master mais collés au concours vont constituer un vivier de précaires directement embauchables par les chefs d'établissement. Avec un risque majeur pour le statut d'enseignant, que Peillon (30 avril 2013) veut " faire évoluer ", proposant de changer le corps enseignant pour un " cadre d'emploi des enseignants " (Le cadre d'emploi est propre à la fonction publique territoriale). Ainsi un professeur certifié de lettres, dans un cadre d'emploi, se verra proposer tout enseignement en rapport avec ses compétences et son parcours de formation (et non plus son concours).

La redéfinition du métier, du concours, de la formation en termes de compétences participe à la casse du statut national. La redéfinition des programmes, primaires et secondaires, par les compétences et leur fichage, conduit à remplacer le diplôme national par un livret de compétences individuelles, mettant les travailleurs en concurrence, détruisant tout cadre de protection collective, les isolant face à l'employeur.

Tout cela s'inscrit dans la logique des précédentes " réformes " LMD, LRU, Fioraso, Fillon... qui réduisent l'enseignement à la fabrication de " ressources " humaines. C'est la logique du profit, pas celle de l'éducation.

## Le supérieur asphyxié en dernière page